



# La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

## DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Direction des affaires juridiques

Courriel : [prada@auvergnerhonealpes.fr](mailto:prada@auvergnerhonealpes.fr)

Réf. : S2301-00448

Madame Fabienne GREBERT  
Présidente du groupe Les Ecologistes  
Conseillère régionale  
REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES  
101, cours Charlemagne  
69293 LYON Cedex 02

Objet : Communication de documents

Le Conseil régional, le **27 JAN. 2023**

Madame la conseillère régionale,

Vous avez saisi la CADA le 16 novembre 2022 à la suite du courrier de la Région en date du 14 novembre 2022 qui, selon vous, ne répondait pas à votre demande de communication de documents relatifs à l'organisation des « Diners des sommets ».

A la suite de votre saisine, la CADA a rendu, le 15 décembre 2022, un avis partiellement favorable à votre demande de communication des documents. Cet avis a été adressé le 6 janvier 2023 à la Région.

Je vous informe que la Région vous communiquera prochainement les pièces demandées existantes et conformément aux réserves émises par la CADA, dès lors que les services auront réuni les éléments correspondants.

En revanche, j'ai le regret de vous préciser qu'il n'a pas été réalisé d'enregistrement du discours qu'aurait prononcé M. Wauquiez (point n°8).

Je vous prie d'agréer, Madame la conseillère régionale, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur général des services,

  
Franck Olivier LACHAUD

